



Le Président Paul Biya fait savoir son mécontentement quant aux déplacements des Directeurs généraux des entreprises publiques à l'étranger sans son autorisation préalable.

En effet, une lettre du secrétaire général de la présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh, adressée au secrétaire général des services du Premier ministre, a révélé les intentions du Chef de l'Etat de réguler ces voyages.

Dans cette missive datée du 19 février dernier, le SGPR a clairement averti que des sanctions appropriées seront dorénavant prises à l'encontre de tout haut responsable qui quitterait le territoire national sans l'accord du chef de l'État. Cette décision, apprend-on, vise à réduire les dépenses de fonctionnement de l'État, selon le ministre d'État SGPR.

Le constat fait par ce proche collaborateur de Paul Biya est sans appel : de nombreux Directeurs généraux et présidents de conseil d'administration des entreprises publiques voyagent à l'étranger sans les autorisations requises. Les ministres en charge de la tutelle de ces entreprises sont désormais chargés de faire respecter ces instructions, les concernant également en tant que présidents de conseil d'administration.

Cette nouvelle directive est renforcée par la mobilisation des autorités aéroportuaires et des

forces de sécurité pour garantir une stricte application des consignes présidentielles concernant les déplacements des hauts responsables.

brandit la menace de sanctions à l'encontre des hauts responsables des sociétés d'État qui enfreindraient la règle en effectuant des déplacements à l'étranger sans l'autorisation explicite de Paul Biya. Cette mesure vise à imposer une discipline stricte et à préserver les intérêts de l'État camerounais.